

Dossier : DÉPLOIEMENT DU TÉLÉTRAVAIL AU SEIN DE LA PME - AT INTERNET - 15 **N° 15008567**

PRESENTATION DE L'ORGANISME **N° ARI00162**

Raison Sociale : **Applied Technologies Internet**

Adresse : Parc d'activités La Devèze
8 Impasse Rudolf Diesel
33700 MERIGNAC

Contact : **Monsieur Alain LLORENS**

Statut Juridique : 5710 - Société par actions simplifiée (SAS) N° SIRET : 40326125800038

Activité : 63.11Z-Traitement de données, hébergement et activités connexes N° Tiers financier : 13905

PRESENTATION DU PROJET : **Année 2015**

Procédure : **Action territoriale et numérique (AE) - Appel à manifestation d'intérêt territorial**

Contexte : AT Internet, PME mérignacaise depuis 1995 est un acteur majeur dans le domaine des analyses de performance des supports internet et du marketing digital. Avec plus de 180 collaborateurs en France, elle assiste 1200 entreprises et organisations dans 32 pays. La concurrence du secteur rend impérative son agilité dans l'innovation et la mobilisation de collaborateurs performants

Objectifs : Le secteur d'activité d'AT Internet, les technologies et services informatiques, permet que la plupart des métiers de ses salariés puissent être effectués à distance. Le télétravail est de plus en plus demandé par ces profils à haute compétence. La société souhaite donc faire du télétravail un levier d'attractivité et de fidélisation des salariés : qualité de vie, productivité, réduction de l'empreinte carbone. L'organisation de ce mode de travail dans les équipes implique le développement de pratiques de type Usine du futur : système d'information décentralisé, entreprise étendue, management par objectifs et notion de confiance.

Description : le projet est planifié sur 12 mois, avec 3 mois de phase pilote. Il pourra concerner 30 salariés, puis 50 de plus en phase de déploiement. Animé par la DRH, le groupe de pilotage consulte et associe les instances représentatives du personnel. Les managers et les salariés des équipes pilotes sont impliqués dans l'élaboration de l'accord d'entreprise et l'évaluation de la phase pilote. La phase de déploiement donne lieu à la mise en place d'un coaching des salariés volontaires et de la formation des 15 managers à la fixation des objectifs et au management à distance.

Localisation Géographique : **MERIGNAC (33)**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - Base HT

Montant éligible : **111 428,00 €**

Taux d'intervention du Conseil Régional calculé par rapport au montant éligible de la Région : **35,90%**

Dépenses	Montant	Type de financement	% d'intervention	Montant de l'Aide
Acquisition petits équipements mobiles	83 200,00	Conseil Régional d'Aquitaine	35,90%	40 000,00
Temps passé pour pilotage et mise en place	19 228,00	Autofinancement	64,10%	71 428,00
Prestation formation au management par objectif	7 000,00			
Conseil juridique	2 000,00			
TOTAL	111 428,00	TOTAL		111 428,00